



mars 2021

Les pratiques en décoration : pour la mise en oeuvre de solutions éco-responsables

Synthèse de l'enquête menée par Samuel Zarka, sociologue, à l'initiative du collectif Ecodéco Ciné et Film Paris Region



En 2020, une enquête est mise en place pour dresser un portrait des pratiques professionnelles de la décoration de cinéma et de l'audiovisuel.

Menée à l'initiative du Collectif Ecodéco Ciné* en collaboration avec le sociologue Samuel Zarka et Film Paris Region, elle vise à identifier les leviers d'une évolution éco-responsable des méthodes de travail.

Ce document est une synthèse des résultats obtenus par le questionnaire diffusé sur 7 semaines, du 26 octobre au 13 décembre 2020.

** collectif de professionnels issus de les associations des Chefs Décorateurs du Cinéma - ADC et de Métiers Associés du Décor - MAD*

CONSTATS DE DÉPART :

Les métiers de la décoration dans le cinéma et l'audiovisuel sont de grands consommateurs de matières premières, bois, papier, plastique, peinture, qu'ils transforment pour créer des décors.

Ce sont par nature des postes majeurs de dépenses énergétiques et de production de déchets. Selon une étude Ecoprod de 2010, ils représentent 1/5ème de l'impact carbone d'un tournage.

Chaque équipe décoration à sa propre pratique, souvent expérimentale.

Le caractère prototypal de l'industrie et la pression temporelle entravent la mise en œuvre de solutions éco-responsables pérennes.

OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE :

Améliorer la connaissance de l'activité de décoration de cinéma et d'audiovisuel en partant de l'expertise des décorateurs.

Identifier les inerties structurelles.

Nourrir une réflexion collective sur des méthodes de travail à la fois plus responsables pour la santé des équipes et pour l'environnement.

Sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la profession, en particulier les producteurs, les directeurs de production, les fournisseurs et les studios.

Créer des formations pour accompagner l'évolution des pratiques.

Identifier des leviers favorisant la mise en œuvre de dispositions réglementaires, financières et techniques dans une optique d'économie circulaire.

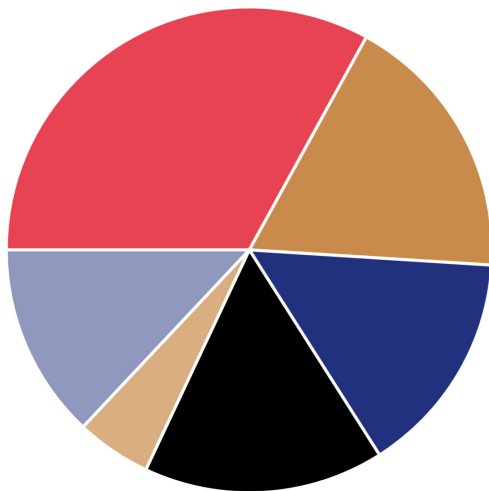
L'enquête

Une cinquantaine de questions ont été posées aux chefs de postes du secteur sur l'ensemble du processus de fabrication d'un film.

331

professionnels
ont répondu
dont :

- **33%** Chefs décorateurs
- **18%** Premiers assistants
- **16%** Régisseurs d'extérieurs
- **15%** Ensembliers
- **13%** Chefs peintres
- **5%** Chefs constructeurs



l'enquête révèle que la peinture est le matériau éco-labellisé le plus utilisé dans le secteur par les professionnels du décor. Parmi les peintures écologiques, on trouve les peintures sans solvant, à base d'argile, aux silicates...

Résultats de l'enquête

50%

ont une absence de connaissances des qualités écologiques des matériaux utilisés

71%

ne sont pas sollicitées par la production ou la régie concernant l'installation des éléments de régie du bureau

91%

estiment que le studio est le lieu optimum pour favoriser l'éco-conception

72%

estiment que 30% ou plus d'un décor peut être fabriqué à partir de feuilles démontables et récupérables

16%

ont recours à des services de recyclage des cartouches d'encre

69%

stockent les outils de bureau qui sont réutilisés de film en film

99%

seraient intéressés par une formation dédiée à l'éco-conception

86%

sont en faveur d'un accès mutualisé à des sources d'informations

Recommandations

SOURCES D'INFORMATION :



Mettre en place des **solutions d'abonnement mutualisé** via les associations professionnelles, vers les sources d'informations de référence dans les dimensions techniques, organisationnelles et logistiques du métier, en lien avec l'écologie.

Organiser, via un support en ligne, la **mutualisation de l'expertise professionnelle** et de l'information relatives aux matériaux, produits, fournisseurs et prestataires.

TRANSPORT :



Dans le choix des lieux de préparation, de construction et de tournage, favoriser la prise en compte des **critères d'accessibilité et de distance**.

Favoriser le **regroupement des décors**.

Sensibiliser les sociétés de production et les départements régis aux modalités de **transports collectifs**, transports en commun ou mutualisés.

PRÉPARATION :



Allonger le temps de préparation pour une meilleure mise en œuvre d'une éco-conception de décor. À cette fin, il faut informer les productions du travail réellement effectué durant cette phase de travail, mais aussi sur le potentiel d'économies financières en déplacement et en méthode de travail induits par une préparation mieux maîtrisée par les équipes.

Améliorer la qualité de l'échange de l'équipe décoration et de la régie et/ou des productions autour de l'équipement du bureau : poubelles de tri, machines à café, gourdes, mais aussi véhicules, lieux de préparation...

Mettre en place des **formations** relatives à la mise à niveau des compétences en matière de logiciel de partage en ligne.

MATÉRIAUX, MEUBLES ACCESSOIRES, FEUILLES DE DÉCORS :



Mettre en œuvre un **référencement** aussi complet que possible des méthodes, matériaux et fournitures alternatifs aux produits les plus polluants, en collaboration avec les fournisseurs.

Croiser ce référencement avec des **tests et tutoriels vidéo** (matériaux, etc.). Les tests réalisés actuellement par Écodéco Ciné pourraient être réalisés à plus large échelle, s'ils étaient soutenus financièrement. Les fabricants, fournisseurs et prestataires doivent participer au financement et à la réalisation de ces tests et tutoriels, comme cela se fait déjà dans le domaine des caméras numériques.

Soutenir l'activité des loueurs de mobilier et d'accessoires, rendus particulièrement vulnérables à cause du prix du foncier en Ile-de-France et quasiment inexistant dans les autres régions. Cela induit de stabiliser leur activité économique, par exemple sous la forme de « partenariats de location » mixte, pouvant associer les collectivités territoriales, les sociétés de production et divers loueurs ou ressourceries de référence. Les modalités de ces partenariats sont à débattre.

Soutenir le réemploi de feuilles de décor. L'actualisation de ce type de pratique suppose de développer des expériences pilotes, des recycleries pour évaluer leur praticabilité artistique, technique et financière ; mais aussi de penser

une gestion rationnelle des stocks de feuilles (référencement, dimensions, du coût, etc.) par de nouveaux prestataires spécialisés.

Dans ces différents domaines, l'information doit être facilement accessible sur internet et relayée par les associations et les organismes professionnels.

DISPERSION DES ÉLÉMENTS DE DÉCORS PENDANT ET APRÈS LE TOURNAGE :



Donner les moyens temporels et financiers d'un **fléchage rationnel des meubles et accessoires** après usage, pendant et après le tournage, vers des circuits de réemploi, de recyclage ou de stockage.

Entamer une discussion avec les loueurs, les studios et les ressourceries autour de l'opportunité de **créer de nouveaux types de stocks, mutualisés, non concurrentiels, à proximité les uns des autres.**

Définir avec les productions les modalités d'existence d'un tel stock : abonnement, cotisations...

RECYCLAGE :



Produire moins de déchets de décor en dédiant le temps de préparation nécessaire à l'éco-conception et la formation des chefs de poste.

Référencer les prestataires territoriaux de tri et de recyclage.

Sensibiliser / former les pouvoirs publics territoriaux, entreprises, associations aux problématiques de recyclage dans le cinéma et l'audiovisuel et en particulier de décor.

ÉCO-CONCEPTION :



Communiquer largement sur les fiches pratiques concernant les décors, disponibles gratuitement sur le site d'Ecoprod.

Recenser les coordonnées et liens utiles, pour la location, les achats, le recyclage... en Ile-de-France comme dans d'autres régions.

Donner à toutes et tous accès un **forum de discussion et d'échanges des pratiques**.

ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES :



Mettre en place des **formations AFDAS spécifiques** pour les différents postes en décoration, permettant de mettre à jour les compétences.

Intégrer l'éco-responsabilité dans la formation initiale en décor de film.

Ajuster les incitations financières existantes, en particulier le crédit d'impôt (critères d'octroi ou fléchage des dépenses).

Inclure l'éco-conception dans les devis déco, et plus généralement dans les devis de film. **Introduire une labellisation d'éco-responsabilité des tournages.**

Situer l'éco-conception à la source des projets, en relation avec tous les partenaires de la production.

Mettre en place des **formations AFDAS spécifiques** pour les différents postes en décoration, permettant de mettre à jour les compétences.

Objectifs de Circul'Art 2

S'appuyant sur les résultats de l'enquête initiée par le collectif EcoDéco Ciné, Film Paris Region et l'ensemble des partenaires du projet Circul'art 2 souhaitent apporter aux professionnels du secteur des outils leur permettant d'améliorer leurs pratiques en matière d'écoproduction, et notamment :

Des supports de communication

pour fluidifier l'information entre les professionnels et les institutions et les organismes professionnels, et mieux valoriser les ressources disponibles.

Une expertise concernant l'état des pratiques et les points d'appui

pour engager des évolutions en matière d'éco-responsabilité en décoration.

Une aide à la décision

pour les acteurs de la filière Image afin de s'engager vers plus d'éco-responsabilité.

Retrouvez toutes les actualités
du projet Circul'Art 2 sur le site
internet de Film Paris Region
contact@filmparisregion.com

